

Vendredi 16 mai 2008

SOMMAIRE

- 1) Un sous-préfet qui rêve d'une vie paisible !**
- 2) Une grève réussie et un service minimum qui échoue une nouvelle fois**
- 3) Une provocation supplémentaire**
- 4) Journée du jeudi 22 mai pour la défense des retraites**
- 5) Inéat-exéat : changement de règles**
- 6) Groupe de travail sur l'organisation des 2 heures du samedi matin**
- 7) Groupe de travail jumelage des mi-temps**
- 8) La 4ème partie de l'expérimentation du livret d'évaluation fin CM2 : alerte !**

1) Un sous-préfet qui rêve d'une vie paisible !

Dans un courrier aux organisateurs de la manifestation du 15 mai à Mulhouse, le **sous-préfet de Mulhouse** écrit ceci :

« *Le cortège devra impérativement emprunter les trottoirs des rues piétonnes* » et il continue l'air de rien « *Je vous demande de ne pas utiliser de sonorisation* ».

Les organisations syndicales n'ont bien sûr pas donné suite. Cependant, on ne sait pas si on doit en rire ou en pleurer !

2) Une grève réussie et un service minimum qui échoue une nouvelle fois:

Plus de **40 % de grévistes dans notre département** (63 % au niveau national). C'est le plus fort taux de grévistes dans notre département depuis les grèves de mai 2003 sur les retraites. Des dizaines d'écoles étaient fermées. Une manifestation à Mulhouse qui a réuni plus de **2000 personnes** (dont beaucoup d'enseignants).

Le gouvernement doit prendre la mesure du trouble et de l'inquiétude que provoque sa politique éducative. Il doit suspendre son projet de programme contesté par l'ensemble des enseignants lors de la consultation, par les organisations syndicales, les mouvements pédagogiques et associatifs. La suppression de deux heures d'enseignement par semaine, l'externalisation et la fragilisation des dispositifs d'aide comme les RASED, l'alourdissement de la conception mécaniste des programmes jettent le trouble sur le fonctionnement de l'école à la rentrée prochaine.

Transformer l'école, travailler à la réussite de tous les élèves nécessite une autre politique éducative et d'autres choix budgétaires pour répondre à la hausse des effectifs, pour permettre une scolarisation de tous en maternelle, pour développer la formation continue et l'accompagnement des équipes, les dispositifs innovants tels que « plus de maîtres que de classes », pour mieux répondre à la difficulté scolaire.

Le SNUipp demande au Ministre de cesser de s'enfermer dans la posture du « Monsieur je sais tout et je n'écoute personne » et de mettre en œuvre un véritable dialogue social à l'Education Nationale.

Prochaine action : la manifestation nationale le 18 mai à Paris organisée par le SNUipp et la FSU où on attend déjà des dizaines de milliers de personnes.

La liste des communes qui ont mis en place le **service minimum** le 15 mai : Aspach, Buhl, Colmar, Galfingue, Hartmannswiller, Hégenheim, Masevaux (Com com), Mulhouse, Sigolsheim, Staffelfelden, Uffheim, Westhalten.

Au regard de cette liste et en la comparant au nombre de communes du Haut-Rhin (377), on peut considérer que le service minimum du 15 mai est **une nouvelle fois un échec patent dans notre département.**

3) Une provocation supplémentaire :

Suite au puissant mouvement du 15 mai, **Nicolas Sarkozy** vient d'annoncer un projet de loi "avant l'été" sur l'accueil des enfants.

"J'ai demandé au gouvernement de déposer avant l'été un projet de loi qui instituera un droit à l'accueil des enfants inscrits dans nos écoles", a dit le président de la République dans une déclaration.

"Le projet que je demande au gouvernement prévoira qu'en cas de grève, les professeurs grévistes se feront connaître 48 heures à l'avance", a précisé M. Sarkozy, assurant que "la charge financière (de cet accueil) sera assurée par l'Etat".

Une annonce aussitôt critiquée par l'ensemble des syndicats enseignants et lycéens, qui ont estimé à l'instar de Gérard Aschieri (FSU) que le chef de l'Etat franchissait "une ligne rouge", en voulant limiter le droit de grève.

4) Journée du jeudi 22 mai pour la défense des retraites

Les organisations syndicales dont la FSU et le SNUipp vous appellent à **amplifier le mouvement de résistance face au sabotage de nos droits sociaux. Pour s'opposer au passage à 41 ans de cotisations un appel interprofessionnel à la mobilisation a été lancé:**

Rejoignez le cortège de la **MANIFESTATION** à 16 h 30 Place de la Bourse à Mulhouse.

5) Inéat-exéat : changement de règles

Lors de la CAPD du 13 mai, l'IA nous a annoncé que les règles pour les exéats allaient changer suite à une demande ministérielle. Les justificatifs acceptés pour une séparation de conjoint seront **les mêmes que ceux des permutations** c'est-à-dire :

- aux couples unis par le **mariage**,
- aux partenaires liés par un **PACS** qui certifie d'un avis commun d'imposition
- aux couples vivant **maritalement avec reconnaissance commune d'au moins un enfant né ou à naître**.

Les exéats acceptés seraient à priori les mêmes que les années précédentes c'est-à-dire :

- rapprochement de conjoint avec ou sans enfant dans un département éloigné (qui ne touche pas le Haut-Rhin)
- rapprochement de conjoint avec enfant dans un département limitrophe (qui touche le Haut-Rhin)
- situations exceptionnelles (médicales, familiales et sociales...)
- renouvellement 4 fois des demandes de permutations (ou exéat)

Cependant, l'IA attend la prochaine CAPD pour donner les exéats pour les départements limitrophes ou ayant fait 4 demandes consécutives car le département serait a priori déficitaire...

6) Groupe de travail sur l'organisation des 2 heures du samedi matin

Questionné par les organisations syndicales sur l'organisation des 2 heures du samedi matin dans notre département, l'Inspecteur d'Académie a répondu qu'il attendait la parution (imminente paraît-il) des circulaires d'application. Cependant il a néanmoins précisé plusieurs choses :

- il y aura un cadrage départemental
- pour lui, ce ne sont pas les conseils des maîtres qui auront l'initiative de la répartition des heures d'aides aux élèves (les 60 heures) mais les IEN (en opposition complète avec le texte initial d'ailleurs !)
- il accepte le principe d'un groupe de travail avec les organisations syndicales (fin mai-début juin) proposé notamment par le SNUipp ([dans un courrier en date du 06 mai](#)) et par d'autres organisations syndicales.

7) Groupe de travail jumelage des mi-temps

Le groupe de travail pour le jumelage des temps partiels devrait avoir lieu le **vendredi 30 mai 2008**. N'hésitez pas à nous envoyer vos courriers de demande.

8) La 4ème partie de l'expérimentation du livret d'évaluation fin CM2 : alerte !

Plusieurs sections nous ont alertés sur la 4ème partie du cahier de l'élève qui, dans le cadre d'une expérimentation de la DEPP menée dans un certain nombre de classes de CM2, conformément au BO spécial (n°2) du 20 mars 2008, évalue la maîtrise de la langue en fin CM2. Cette expérimentation a pour but, d'après ce BO, le « test des outils construits préparant les évaluations bilans de 2009 ».

Cette 4ème partie, qui suit les parties « lecture », « outil de la langue » et « production écrite », est un questionnaire qui est à remplir par l'élève.

Certaines questions concernent de manière intrusive l'entourage familial de l'élève. (« Tu es né en France ou dans un autre pays ? » Même question pour les parents. « Qui vit avec toi à la maison? Ta mère/une autre femme tenant le rôle de ta mère? », etc.

Certaines demandent des jugements de valeurs qui paraissent inadaptés à des élèves de CM2 (« ce que je pense du climat de l'école », « Je dirais que la réputation de mon école est : très mauvaise/mauvaise/assez bonne/bonne/très bonne »).

D'autres semblent orientées et/ou plus que maladroites (« Je n'aime pas travailler dans le bruit : », « En classe, je travaille parce que je n'ai pas envie que mon enseignant(e) me crie dessus »).

Des rubriques permettent d'évaluer le travail de l'enseignant (Utilisation des manuels, exposés, recherches sur le web, travail en groupe...).

Le SNUipp intervient auprès de la DEPP pour connaître l'utilisation d'un tel questionnaire et exiger le respect total de l'anonymat. Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons des explications.

CONSIGNE:

Dans l'attente de réponses à nos interrogations et de garantie de l'anonymat, nous demandons aux écoles du département qui ont été désignées pour organiser ces évaluations de ne pas remplir cette 4ème partie.

Salutations syndicales.